



FCP Actions de droit français | Agrément AMF n° FCP20170332



COMMENTAIRE DE GESTION



COMPTE-RENDU DE GESTION S.YTIC - DÉCEMBRE 2018

Votre fonds, lancé le 24 avril dernier, a connu une année difficile avec un recul de -17 % pour la part GI sous l'effet des valeurs industrielles cycliques (en particulier Schneider et Saint-Gobain qui constituaient des poids importants) ainsi que Plastic Omnium dans laquelle nous étions rentrés pour jouer la thématique du pare-choc connecté qui est au cœur du développement des voitures autonomes et s'insère à ce titre dans la thématique de la ville intelligente.

Sans surprise, ce sont les services collectifs (Veolia et Engie) et les biens non cycliques (SGS, Bureau Veritas, G4S) qui ont le mieux résisté ainsi que Qualys (5 % du portefeuille aujourd'hui), la société américaine qui est le principal fournisseur de solutions de sécurité et de conformité dans le cloud dans laquelle nous avons commencé d'investir en septembre dernier.

Nous nous sommes efforcés au cours des derniers mois de réduire l'exposition aux cycliques mondialisées, de sortir des sociétés en transition (Deutsche Post) et des distributeurs (Inditex, Fnac Darty) et de conserver une poche de liquidité importante pour pouvoir profiter de la volatilité des cours.

Nous avons récemment accru notre exposition aux services collectifs avec un premier investissement dans ENEL, société historique de production et distribution d'électricité en Italie qui est un acteur international avec plus de 55 % de son résultat d'exploitation engendré hors de ses frontières d'origine, en particulier en Espagne et en Amérique du Sud. Nous apprécions dans cette société : **1/** la croissance des résultats par action (plus de 11 % par an, source Société Générale, sur les trois prochaines années) soutenue par le développement de la part des énergies renouvelables (43 % des capacités installées), **2/** la visibilité des revenus (75 % de l'EBITDA* régulé) et l'engagement d'un dividende minimum pour le plan 2019-2021 qui assure un rendement voisin de +5,5 % aux cours actuels, **3/** une situation bilancielle solide (Dette nette / EBITDA : 2,2 X).

* Le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement.

Laurent Saint Aubin - Rédigé le 14/01/2019

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Société de Gestion	SOFIDY SA
Gérant	Laurent Saint Aubin
Date de création	Mars 2018
Nature juridique	FCP
Code ISIN	Part P FR0013267382 Part I FR0013267390 Part GI FR0013267408
Classification	Actions de l'Union Européenne
Sous-classe d'actifs	Thématique
Indice de référence	STOXX Europe 600
Horizon de placement	> 5 ans
Échelle de risque	1 2 3 4 5 6 7
Éligible Assurance vie	Oui
Éligible PEA	Oui

FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de gestion TTC	Part P 2,20 % Part I 1,10 % Part GI 0,75 %
Droit d'entrée maximum TTC*	Part P jusqu'à 2,5 % Part I jusqu'à 1,0 % Part GI Néant
Commission de surperformance**	20 %
Souscription initiale	Part P 1 part Part I 100 parts Part GI 1 000 parts

* Aucun droit d'entrée n'est perçu par la Société de Gestion.

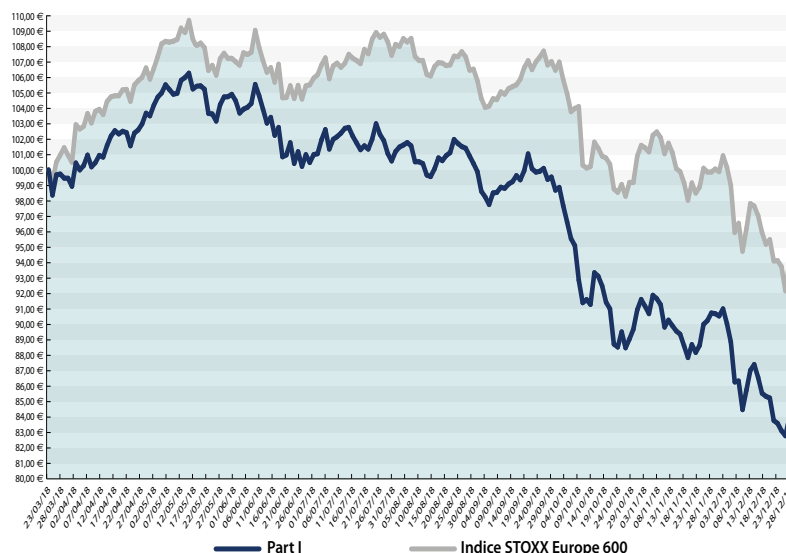
** 20 % TTC de la surperformance annuelle nette de frais du FCP par rapport à l'indice de référence STOXX Europe 600 calculé dividendes nets réinvestis et dans le respect du principe de « high water mark ».

OBJECTIF DU FONDS

L'objectif du FCP est de mettre en œuvre une gestion discrétionnaire pour surperformer l'indicateur de référence après déduction des frais de gestion sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans), en investissant dans des actions de sociétés européennes actives dans les secteurs liés au développement des métropoles. L'indicateur de référence est l'indice STOXX Europe 600 (dividendes net réinvestis).

VARIATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS

(base 100 au 23/03/2018)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures, et ne sont pas constantes dans le temps.

